

SURETE 11.2.3.8

Elearning

Durée : 03h45

Vérification de concordance entre passagers et bagages

Public – pédagogie :

Public/Prérequis : Personnes qui effectuent des opérations de vérification de concordance entre passagers et bagages

Pédagogie/modalité d'évaluation : Support de formation disponible en ligne
Un QCM d'auto-évaluation est à réaliser en fin de formation

Une attestation de formation est délivrée à la fin de la formation

Support de formation disponible en ligne et téléchargeable. Un tutorat à distance, asynchrone est assuré par mail en cas de difficultés particulières dans l'apprentissage via la fiche contact «Nous contacter».

Si la note obtenue par le stagiaire lors de l'évaluation est inférieure à la note minimale (12/20), le stagiaire peut accéder de nouveau à la formation et passer une deuxième fois l'évaluation.

Par contre, si le stagiaire échoue à la deuxième tentative, le client est alors facturé de la formation et l'inscription du stagiaire est réinitialisée et il peut de nouveau accéder à la formation et passer l'évaluation.

Certification :

Une attestation individuelle de formation sera délivrée à chaque stagiaire, à la fin du module s'il a obtenu une note supérieure ou égale à la note minimale (12/20).

Objectifs :

- Connaissance des actes d'intervention illégale déjà perpétrés dans l'aviation civile, des attentats terroristes et des menaces actuelles
- Connaissance des objectifs et de l'organisation de la sûreté de l'aviation
- Connaissance des prescriptions légales applicables
- Connaissance des obligations et des responsabilités des personnes qui effectuent des contrôles de sûreté
- Connaissance des exigences et techniques en matière de vérification de concordance entre passagers et bagages
- Connaissance des exigences en matière de protection pour le matériel des transporteurs utilisé pour le traitement des passagers et des bagages
- Aptitude à réagir de manière appropriée face à des incidents liés à la sûreté
- Connaissance des procédures d'intervention d'urgence

Programme de la formation :

- Historique de la sûreté de l'aviation civile
- Objectif et organisation de la sûreté
- Exigences relatives à la vérification de concordance
- Rôle de l'agent relatif à la vérification de concordance
- Rôle de l'agent relatif à la protection du matériel de traitement des passagers et des bagages
- Réaction en cas de détection d'articles prohibés
- Procédure de notification
- Procédures d'intervention d'urgence